



7^{ème} CANICROSS DE CHAMBON LA FORET (45)
Etang à Madame
 Organisé par le Canicross Val de Loire
Dimanche 27 Mars 2016



Epreuves comptant pour les Chiens d'Or
CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE JEUDI 24/03/2016
Pas d'inscriptions sur place.

	VTT 5 km 11h00	CROSS Long 5 km 12h00	Cani-Marche (derrière CaniCross) 5 km 12h05	CROSS Court 3 km 13h30	ENFANT 2 2002 – 2005 2 km 14h00	ENFANT 1 2006 – 2009 1 km 14h20	BABY 2010 et après 0.2 km 14h35	CANI-HANDI 500m 14h45
Licencié FSLC FFST FFPTC CNEAC option CC	○ 8 €	○ 8 €	○ 4 €	○ 4 €	○ 4 €	○ 4 €	○ gratuit	○ gratuit
Autres	○ 10 €	○ 10 €	○ 5 €	○ 5 €	○ 5 €	○ 5 €	○ gratuit	○ gratuit

Merci de remplir un bulletin par concurrent et épreuve.

Concurrent :

NOM : _____ Année de naissance : _____ Sexe : H F
 Prénom : _____ Epreuve : _____
 Adresse : _____ Tel : _____
 Ville : _____ Code Postal : _____ Mail : _____
 Club : _____ N° Licence : _____ (Joindre une photocopie)

Chien :

Nom : _____ Date de naissance : _____ Sexe : M F
 Race : _____ N° identification : _____

Prêt de chien possible par la SPA pour le canicross adulte. Attention le nombre de chien est limité, renseignements Pierre Nivault [06 62 31 26 62](tel:0662312662)
 Par mail pierre.nivault@yahoo.com / via facebook. – Si prêt de chien par la SPA, inscrire « Chien SPA » au niveau du nom.

Attention ! WE du changement d'heure.
A 2h du matin il sera 3h. Ne soyez pas en retard.

- Retrait des dossards et contrôle vétérinaire de 08h00 à 11h00. Le carnet de santé est obligatoire. Début des épreuves : 11h00
- Le départ des épreuves en contre la montre s'effectuera toutes les 30 secondes.
- Pour les non licenciés à la FSLC, FFST, FFPTC, CNEAC option cross canin, FFA, FFtri, joindre un certificat de non contre-indication à la pratique du **Canicross ou CaniVTT en compétition de moins d'un an.**
- Les marcheurs sont exempts de la présentation d'un certificat médical.
- L'organisateur est couvert par une police d'assurance. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Pour les concurrents non-licenciés, il leur incombe de s'assurer personnellement contre les risques d'atteinte physique et contre les actes du chien placé sous leur garde pendant la durée de la manifestation (responsabilité civile). Une licence à la journée est incluse dans le montant de l'inscription pour les non licenciés.
- J'autorise l'association « Canicross Val de Loire » à exploiter les photos prises le jour des épreuves à des fins de promotions.
- Les organisateurs se réservent le droit de modifier les parcours et les horaires jusqu'au dernier moment, si cela s'avère nécessaire.
- Je m'engage à prévenir les organisateurs si ma chienne devait être en chaleur le jour de la course.
- **J'atteste avoir été prévenu par les organisateurs concernant mes responsabilités sur une atteinte physique et sur les actes du chien qui est sous ma garde.**

J'atteste avoir pris connaissance du règlement FSLC appliqué sur cette épreuve (consultable sur <http://www.fslc-canicross.net>).

Signature du concurrent

Autorisation parentale

Dossier complet (bulletin, photocopie de la licence et règlement à l'ordre du Canicross Val de Loire) à envoyer à :
Laurent Bailloux – 12 Rue de Saint Dyé – 41250 MASLIVES
Tel 06 01 96 98 88 Laurent.bailloux@orange.fr



Certificat médical

Je soussigné Docteur en médecine : _____

Certifie avoir examiné ce jour M. / Mme / Melle:

Nom : _____

Prénom : _____

Né(e) le : ___ / ___ / _____

Et n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique du canicross, caniVTT, canitrotinette et ski-joering y compris en compétition.

Je l'informe de l'obligation de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le dopage (AFLD) une déclaration d'usage ou une demande d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle antidopage.

Fait à : _____, le ___ / ___ / _____

Cachet et signature